



Monsieur Philippe Delrue
ADAV
23, rue Gosselet
59000 Lille

Monsieur le Président,

Vous m'avez interpellé sur mes engagements pour favoriser l'usage du vélo au quotidien à Calais et sur le territoire de Cap Calais et c'est avec plaisir que je porte à votre connaissance les éléments de mon « Projet pour réussir Calais » en lien avec cette thématique.

Mes propositions tiennent d'abord compte du diagnostic suivant :

- Calais est une ville dont la morphologie se prête particulièrement à l'usage du vélo.
- 30% de la population n'a pas de voiture.
- La ville est cependant compartimentée par de nombreuses infrastructures (canaux, routes à forte circulation, voies ferrées) qui obligent à des détours conséquents pour les cyclistes et les piétons.
- Calais souffre d'un fort phénomène de péri-urbanisation qui multiplie les trajets domicile-travail et aboutit à des encombrements de l'espace public urbain, particulièrement aux heures de pointe.
- Dans ce contexte, la déréglementation du stationnement dont la majorité municipale actuelle a fait son cheval de bataille renforce ce phénomène et Calais est devenue la ville la plus accidentogène du Pas-de-Calais avec 14 morts et plus de 300 blessés en 5 ans victimes de la route.

Dès lors mes propositions sont les suivantes :

- Gérer les flux urbains avec une politique de dissuasion quant au stationnement à la demi-journée ou à la journée des véhicules périurbains dont les conducteurs viennent travailler en ville (ce flux représente 11.000 véhicules 4 fois par jour). Ceci sera géré dans le cadre de la politique du stationnement mais également par la création de parkings périphériques avec navettes vers le centre ville. Le stationnement résidentiel restera quant à lui gratuit en dehors des rues commerçantes car les Calaisiens payent les charges d'entretien de la voirie dans leurs impôts locaux.
- Revoir le plan de déplacements urbains dans une logique d'apaisement du cadre de vie urbain et de la voirie urbaine avec développement de zones 30 aménagées et de zones de rencontre.
- Développer des coutures urbaines par le biais de passerelles piétonnes et cyclistes de franchissement des obstacles entre les quartiers (canaux, voies ferrées).
- Baliser par ce biais des itinéraires cyclistes sécurisés à travers la ville en utilisant notamment comme supports de voies douces les berges des canaux et les digues.
- Raccorder entre elles les pistes et bandes cyclables actuellement éparpillées dans la ville sans cohérence.
- Mettre en œuvre le code de la rue partout où cela sera possible et sécurisé.
- Développer un pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Calais-Ville en facilitant l'accès des cyclistes aux autres modes de transport.

Espérant avoir répondu de manière précise à vos questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Yann Capet,
Tête de la liste « Ensemble pour réussir Calais »



www.yanncapet.fr

